

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-771766

140959
par courrier

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1562

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SARDAOUI MOHAMED

Date de naissance : 01/01/1954

Adresse : 77 - B 200 C D 1 - CITE DAKHLA AGADIR

Tél. : 06 66 52 87 09

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Ahmed BOUDIR
Spécialiste en : Oto-Rhino - Laryngologue
Chirurgie Cervico - Faciale
N° 1 - 1^{er} Etage , Borj Al Hikma,
Av Hassan II - Agadir - Tel. : 05 22 22 21 21

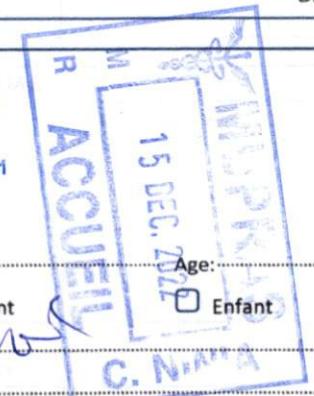
Date de consultation : 16/12/2022

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Agadir

Le : 01/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-771766

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Les dates	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/2011	8.22	88 + 15	502,00 D	INP : Dr Ahmed BOUDIR Spécialiste en : Oto-Rhino-Laryngologie Chirurgie Cervico-Faciale N° 1 - 1 ^{er} Etage - BORJ AL MOKRAN Agadir - Tel : 05 22 23 21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du oratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Sté AUDOUINE SARL ICE 001580986000071 IF 18752858 - RC 40873 Tél. 06 88 58 62 1	05/02	2	Prothèse Auditive			170000

VOLET ADHERENT

Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Ahmed BOUDIR

الدكتور أحمد بودير

Agadir Le : 16/11/2022

NOTE D'HONORAIRES

Madame (Mr) : SAR DAOUI MOHAMED

A bénéficiaire des prestations suivantes :

CS = 200,00 Dhs

KTS = 300,00 Dhs

Audio gramme

Arrêté la présente facture à la somme de : 500,00 Dhs

Cinq Cents DHS

Dr Ahmed BOUDIR
Spécialiste en : Oto-Rhino - Laryngologie
Chirurgie Cervico - Faciale
N° 1-1 er Etage , Borj Al Hikma ,
Agadir Tel. : 05 28 22

Devis

Patient

Numéro: 271AB /22

Mr : MOHAMED SARDAOUI

Date : 09/12/2022

Désignation	Qté	Prix HT	Prix Total HT
<i>Prothèse Auditive Numérique</i> MARQUE : STARKEY TYPE : CIC CANAUX : 10 <u>ANAM :FA100001.</u>	2	9 000.00	18 000.00

- 2 Ans de garantie
- Contrôle gratuit
- Service après-vente gratuit.

Total HT : 18 000.00

TVA 0% : 00.00

Total TTC : 18 000.00

Arrêter le présent devis à la somme de **Dix Huit milles dirhams.**

Sté AUDOUNE SARL
ICE:001580986000071
F 18752858 - RC 40873
Tél. 06 88 58 62 16

Dr Ahmed BOUDIR

Spécialiste en :
Oto-Rhino - Laryngologie
Chirurgie Cervico-Faciale



الدكتور أحمد بودير

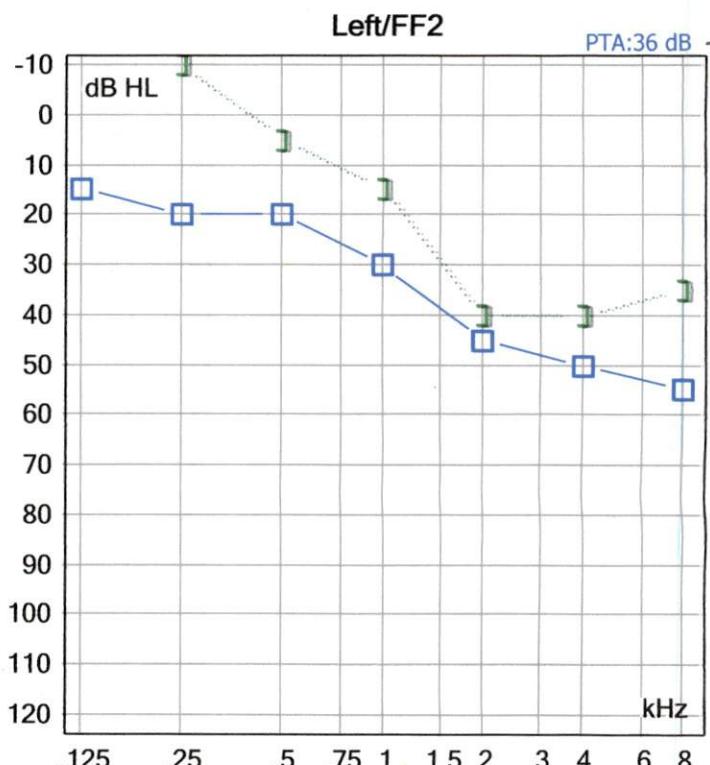
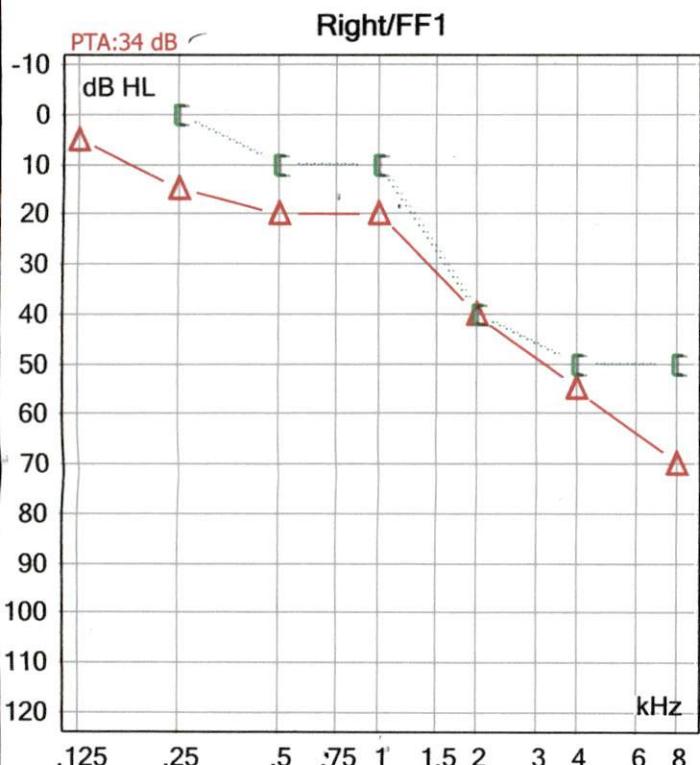
اختصاصي في:
أمراض و جراحة الأنف الأنف و الحنجرة
جراحة العنق و الوجه

16/11/2022 11:06:56

Agadir, le

First name SARDAOUI
Last name MOHAMED

Birth date 01/01/1954



weber

250 500 1000 2000 4000

Sur fond de réflexion bilatérale
de 35 dB à apprécier -

	Right	Left	Bone R	Bone L	FF1	FF2
HL	H	H	H	H	H	H
UCL	○	△	×	□	<	>
	○	△	×	□	<	>
	○	△	×	□	<	>

Dr Ahmed BOUDIR
Spécialiste en : Oto-Rhino - Laryngologie -
Chirurgie Cervico - Faciale
N° 9 - 1^{er} Etage, Borj Al Hikma,
Av Hassan I - Agadir - Tel : 05 28 22 23 21